

11-12-13 OCTOBRE 2021

NAPOLÉON SEINE-ET-MARNE

PROGRAMME DU COLLOQUE

LA SEINE-ET-MARNE ET NAPOLÉON I^{ER} :
INTIMITÉ, POUVOIRS, MÉMOIRES.

Château de Fontainebleau
Archives départementales de Seine-et-Marne, Dammarie-lès-Lys



Château
de Fontainebleau





Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



Véronique VEAU
Vice-présidente en charge de la
culture et du patrimoine

Les liens entre Napoléon Ier et la Seine-et-Marne sont nombreux. En faisant du château de Fontainebleau l'une de ses résidences impériales, Napoléon Ier a offert à la Seine-et-Marne de précieux témoignages de ses vies privée et politique : joyau du patrimoine de notre territoire, cet écrin constitue un lieu de vie et de villégiature, mais également un centre de pouvoir où l'Empereur reçoit ministres, officiers, diplomates et barons d'Empire.

De la victoire lors de la bataille de Montereau en février 1814 à l'abdication et aux célèbres adieux à la vieille Garde qui s'ensuivirent à Fontainebleau deux mois plus tard, la mémoire de Napoléon Ier est aujourd'hui gravée dans la pierre et les paysages de notre département.

200 ans après le décès de l'Empereur, la Seine-et-Marne reste un département clé du mythe napoléonien où s'est joué le sort de l'Empire et au cœur duquel de nombreuses communes demeurent marquées par l'exercice du pouvoir impérial et par les épopées militaires napoléoniennes.

Fort de la richesse historique de ce territoire, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a souhaité contribuer activement aux commémorations en organisant plusieurs temps forts culturels, tels que l'exposition de Jean-Gaudaire THOR à Fontainebleau et la mise en lumière du Château de Martroy à Chauconin-Neufmontiers, ainsi qu'un colloque scientifique.

« Intimité, pouvoirs, mémoires » : l'intitulé de ce colloque organisé par les Archives départementales du 11 au 13 octobre 2021, labellisé « Année Napoléon » par la Fondation Napoléon, résume judicieusement la nature si particulière des relations qui ont existé entre l'Empereur et la Seine-et-Marne.

Nous remercions les nombreux universitaires, historiens, enseignants, représentants d'associations et spécialistes du patrimoine qui nous font l'honneur d'intervenir durant ces trois jours pour faire vivre un débat apaisé autour de la figure de Napoléon Ier et du Premier Empire, période aussi singulière que tumultueuse dont nous avons à cœur d'entretenir la mémoire compte tenu du rôle historique que la Seine-et-Marne, terre d'histoire et de culture, y a joué.



Détail de la programmation sur www.napoleon-en-seineetmarne.fr

Programmation organisée dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur

PROGRAMME DU COLLOQUE

Lundi 11 octobre

CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

9H Introduction par

Frédéric VALLETOUX, maire de Fontainebleau,

Marie-Christine LABOURDETTE, présidente de l'établissement public du Château de Fontainebleau,

Jean-François PARIGI, président du Département de Seine-et-Marne,

Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-Marne

9H45 **Thierry Lentz** (*Fondation Napoléon*)

Qu'a dit Napoléon lors des Adieux de Fontainebleau ?

10H30 Pause

1^{ER} PANEL DE CONTRIBUTIONS : L'INTIMITÉ

Président de séance : Thierry Lentz (Fondation Napoléon)

11H **Pierre Branda** (*Fondation Napoléon*)

La Maison de l'Empereur.

11H30 **Rémy Hême de Lacotte** (*Université Paris Sorbonne*)

Intimité et pouvoir : l'entourage ecclésiastique de Napoléon et la direction des affaires du culte catholique.

12H **Franck Favier** (*Lycée Janson de Sailly, Paris*)

Le maréchal Berthier et la Seine-et-Marne : du Grand Veneur au propriétaire foncier.

14H30-15H45 Visites commentées menées par les conservateurs du **château de Fontainebleau** (sur inscription) :

- Les appartements impériaux, lieux de vie et d'exercice du pouvoir, par **Vincent Cochet**
- Le musée Napoléon, un projet en mouvement, par **Christophe Beyeler**
- Exposition « Fontainebleau, un Palais pour l'Empereur », par **Jean Vittet**
- Parcours Napoléon dans les jardins et les cours du château à la recherche des usages, des aménagements et des événements du règne, par **David Guillet**

16H30-17H45 Visite Napoléon au travail à Fontainebleau, par **David Guillet** et/ou **Christophe Beyeler** (sur inscription)

S'inscrivant dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la mort de l'empereur Napoléon Ier, ces journées d'études vont permettre d'appréhender l'emprise du pouvoir napoléonien sur le territoire et sur les Seine-et-Marnais. La restauration du culte catholique, le pouvoir préfectoral, l'institution de la gendarmerie ou les rendez-vous électoraux occupent une place importante dans cette histoire. L'engagement militaire figure également au cœur du projet napoléonien. Il s'appuie sur la conscription, que les Seine-et-Marnais acceptent dans leur grande majorité jusqu'en 1813, la création d'une école d'officiers à Fontainebleau ou le séjour de prisonniers de guerre, constitués au gré des campagnes continentales.

Quelques figures se distinguent : le ministre des Relations extérieures Armand de Caulaincourt, négociateur du traité de Fontainebleau au lendemain de la capitulation de Paris, le ministre d'Etat, Pierre Daru, étroitement associé au château du Martroy ou Louis-Alexandre Berthier, organisateur des chasses impériales. Car le château de Fontainebleau et la Seine-et-Marne ne constituent pas uniquement un lieu de pouvoir, mais un cadre de vie, au cœur de l'intimité et de la sociabilité de la famille impériale. Sur le plan local, le préfet Adrien Godard de Plancy, ainsi que l'évêque de Meaux, Pierre-Paul de Faudoas, renvoient à l'administration politique et spirituelle du département.

Cette mémoire repose sur le souvenir des adieux à la garde, scène omniprésente dans l'imagerie du XIX^e siècle, les mémoires consignés par les témoins du règne (militaires, fonctionnaires, érudits) et, plus globalement, les lieux du souvenir.

LUNDI 11 OCTOBRE

Illustration : Napoléon signe son abdication à Fontainebleau, 4 avril 1814, 1863. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon

Mardi 12 octobre

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, DAMMARIÉ-LÈS-LYS

2^e PANEL DE CONTRIBUTIONS : L'ÉPOPÉE MILITAIRE

Président de séance : Christophe Beyeler (Château de Fontainebleau)

9H Annie Crépin (*Université d'Artois*)

Pouvoir de l'État centralisateur, emprise du régime napoléonien : l'enracinement de la conscription en Seine-et-Marne.

9H30 Michel Roucaud (*Service historique de la Défense*)

Aux origines de Saint-Cyr, l'école spéciale militaire à Fontainebleau (1803-1808) : « une école pour vaincre ».

10H Jacques-Olivier Boudon (*Université Paris Sorbonne*)

Les prisonniers de guerre en Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire.

10H30 Pause

11H Christophe Beyeler (*Château de Fontainebleau*)

D'un château à l'autre. Du Musée des Souverains au palais impérial du Louvre au Grand musée Napoléon Ier au palais ex-impérial de Fontainebleau (1853-2028).

11H30 Bruno de Trémolles (*Château du Martroy*)

Pierre Daru, « Mon meilleur administrateur ».

12H Vincent Haegelé (*Bibliothèques de la Ville de Versailles*)

Acteur, témoin et penseur de l'histoire : la campagne de 1814 vue par le général Pelet-Clozeau.

3^e PANEL DE CONTRIBUTIONS : L'EMPEREUR ET LES SEINE-ET-MARNAIS

Président de séance : Vincent Haegelé (Bibliothèques de la Ville de Versailles)

14H30 Olivier Plancke (*Archives départementales de Seine-et-Marne*)

Les yeux, les oreilles et le bras armé de Napoléon : la gendarmerie en Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire.

15H Laurent Refuveille (*Université de Lorraine*)

Les élections en Seine-et-Marne à l'époque napoléonienne.

15H30 Abbé Olivier Vatar (*diocèse de Meaux*)

Monseigneur Pierre-Paul de Faudas, évêque de Meaux.

16H Pause

16H30 Un empire de papier : présentation commentée de documents d'archives illustrant la période napoléonienne en Seine-et-Marne (direction des Archives départementales).



Illustration : Napoléon Ier en 1814, Jean-Louis-Ernest Meissonier (1815 - 1891), 1863. (Paris, Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Pascal Segrette)

Mercredi 13 octobre

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE, DAMMARIÉ-LÈS-LYS

4^E PANEL DE CONTRIBUTIONS : LE POUVOIR POLITIQUE

Président de séance : Charles-Éloi Vial (Bibliothèque nationale de France)

9H Joseph Schmauch (*Archives départementales de Seine-et-Marne*)

Le comte de Plancy : préfet de Seine-et-Marne, « dernier préfet de l'Empire ».

9H30 Marie Courtemanche (*École des Hautes études en sciences sociales*)

Entre la gloire, l'union et la mémoire, la politique du sacré sous Napoléon.

10H Pause

5^E PANEL DE CONTRIBUTIONS : LA MÉMOIRE

Président de séance : Luc Duchamp (Archives, Fonds ancien et Musée de la Ville de Provins)

10H30 Lydia Debar et Michel Porta (*Association Mémoires de Blandy*)

Napoléon et le village de Blandy.

11H Charles-Eloi Vial (*Bibliothèque nationale de France*)

Un autre regard sur l'intimité de l'empereur : Fontainebleau, lieu de mémoire napoléonien au XIX^e siècle.

11H30 Jean Vittet (*Château de Fontainebleau*)

Que sont devenus les dessins d'architecture du château de Fontainebleau au temps de Napoléon ?

14H Danièle Bulot (*Association Histoire, patrimoine et environnement valençois*)

La mémoire napoléonienne à Montereau-Fault-Yonne.

14H30 Luc Duchamp (*Archives, Fonds ancien et Musée de la Ville de Provins*)

Des matériaux pour l'histoire de la Seine-et-Marne sous l'Empire : les manuscrits du bibliothécaire de la Ville de Provins, Nicolas Pasques (1744-1830).

15H Pause

6^E PANEL DE CONTRIBUTIONS : NAPOLÉON IER ET LE MONDE

Président de séance : Joseph Schmauch (Archives départementales de Seine-et-Marne)

15H30 Marie-Pierre Rey (*Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*)

1814, le rôle de la Russie et d'Alexandre Ier dans l'abdication de Napoléon.

16H Olivier Varlan (*Lycée Faidherbe Lille*)

Le traité de Fontainebleau (avril 1814) : la seule négociation réussie de Caulaincourt ?

17H Conclusion du colloque par Jean-Louis Thiériot, député.

RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

Illustration: Louis-Léopold Boilly, Pierre-Paul Poud'hon (d'après), Le triomphe du tsar Alexandre Ier ou La Paix, Musée du Louvre.

Thierry Lentz, directeur de la Fondation Napoléon et professeur associé à l'Institut catholique d'études supérieures de La Roche-sur-Yon.

Qu'a dit Napoléon lors de la scène des Adieux de Fontainebleau ?

Les « Adieux de Fontainebleau » constituent un élément important de la légende napoléonienne. Celle-ci a figé la scène dans une version digne et pathétique, autour de la déclaration de l'empereur, du haut de l'escalier de la cour du Cheval blanc. Ses paroles improvisées ont été généralement restituées à partir du texte donné par le baron Fain dans son Manuscrit de 1814, dont la première édition date de 1823. Il a été repris tel quel par la commission chargée de publier la Correspondance de Napoléon sous le Second Empire. Ce texte lisse, parfaitement écrit et cohérent, ne correspond probablement pas aux paroles effectivement prononcées par l'empereur. Il en existe une version plus chaotique reconstituée de mémoires dans les heures ou les jours qui suivirent l'événement par Gourgaud, Maret, le Premier commis du cabinet Joanne et Fain lui-même. Elle diffère du texte livré par l'ancien secrétaire du cabinet de l'Empereur dans son Manuscrit sur des points essentiels.

Alors, qu'a vraiment dit Napoléon à ses « grognards », le 20 avril 1814 ?

Pierre Branda, responsable du patrimoine, Fondation Napoléon.

La maison de l'Empereur

La Maison de l'Empereur regroupait tous les officiers, les serviteurs et le personnel administratif au service particulier et domestique du souverain. Cette institution organisait la vie de la cour autour de lui, dans la vie quotidienne du palais ou lors des grands événements du règne. Comme sous l'Ancien régime, elle comprenait des officiers de la bouche, de la chambre ou des écuries qui effectuaient un service d'honneur auprès du monarque et un personnel domestique pour les tâches subalternes. Du bourgeois au prince, chacun avait une Maison peuplée de valets de chambres ou de servantes. L'empereur des Français devait en posséder une. Pour beaucoup, les serviteurs de Napoléon formaient un entourage restreint au service d'une personnalité modeste. Le terme « Maison de l'empereur » n'est d'ailleurs presque jamais utilisé comme pour éviter toute confusion avec les autres sens du mot maison. En vérité, cette institution est méconnue de tous. Deux chiffres en témoignent : 3 384 personnes en faisaient partie, dont 164 officiers, et 15 millions, le montant moyen de son budget. Pourquoi alors autant d'employés, d'officiers et de moyens financiers ?

Si le conquérant était sans égal, si l'homme politique triomphait et si le chef d'Etat était consacré, il restait pourtant un défi de taille à relever pour Napoléon Bonaparte. Malgré le renom de ses victoires, la création du Code civil et de la Légion d'Honneur, la signature du Concordat sans oublier le spectaculaire redressement des finances, il devait encore faire accepter l'avènement d'une IV^e dynastie aux Français et à l'Europe. Il fallait une apparence nouvelle à ce pouvoir. Il lui fallait aussi être puissant, respecté et bien entouré. Le nouveau règne devait donc créer ou plutôt recréer un instrument capable d'affirmer le pouvoir du souverain. Cet instrument n'était autre que la Maison de l'Empereur.

Formellement catholique quoique non pratiquant, Napoléon a vécu, comme monarque, entouré d'ecclésiastiques, les uns attachés à sa personne, les autres sollicités à titre de conseillers occasionnels ou officieux, deux rôles amenés, en pratique, à se confondre. En revenant sur quelques-unes de ces figures, il s'agira de voir comment l'empereur a articulé, dans la définition de sa politique religieuse, « pouvoir » et « intimité », relations de confiance et compétence éprouvée. Les rapports avec Pie VII, retenu captif à Fontainebleau près de deux années durant (1812-1814), tiendront une place de choix en arrière-plan de cette histoire, qui témoigne du caractère très personnel imprimé par Napoléon à ses relations avec l'Église.

Franck Favier, professeur en CPGE, docteur en histoire.

Le maréchal Berthier et la Seine-et-Marne : du Grand Veneur au propriétaire foncier

Parmi les proches de l'Empereur, Louis-Alexandre Berthier eut une place prépondérante. Ses fonctions de ministre de la Guerre puis de Major général lui permirent de cumuler les fonctions, les titres et les honneurs. Parmi ceux-ci, la charge du Grand Veneur l'entraîna à organiser les chasses impériales en particulier dans la forêt de Fontainebleau mais aussi dans les bois Notre-Dame. De même, si Berthier accumula les propriétés foncières autour de Boissy-Saint-Léger dans l'ancien département de Seine-et-Oise, il acquit des terres en Seine-et-Marne et l'ancien hôtel du gouvernement à Fontainebleau pour être au plus près de son maître.

Annie Crépin, maîtresse de conférences honoraire, Université d'Artois.

Pouvoir de l'État centralisateur, emprise du régime napoléonien : l'enracinement de la conscription en Seine-et-Marne

Contrairement à la légende noire qui voudrait que l'institution de la conscription ait été rejetée partout et constamment lors de l'épisode napoléonien, il est un groupe de régions qui l'ont acceptée et la Seine-et-Marne en fait partie. Tant sur le plan quantitatif les résultats des levées consulaires et impériales, que sur le plan qualitatif – le comportement des Seine-et-Marnais tout au long des diverses opérations que requiert chaque levée – la Seine-et-Marne apparaît comme un bon département conscriptionnel jusqu'à la fin du régime, mis à part un bref fléchissement à la fin de

l'année 1813 ; sans pour autant figurer dans le « palmarès » de tête des excellents départements.

Comme pour les autres départements qui acceptent l'institution, en Seine-et-Marne, ce sont des raisons situées dans la longue durée qui expliquent cette réussite – relative – comme elles sont ailleurs dans les zones de résistance à l'origine de son échec. Parmi ces raisons, il y a la nature des rapports établis de longue date avec l'État nation centralisateur, au cœur duquel est située la Seine-et-Marne : des caractères culturels renforcent ici l'adhésion aux exigences de l'État. Les raisons de court terme jouent beaucoup moins, notamment le profil politique de la région qui accepte ou refuse la conscription. Force est de reconnaître que la présence de l'Empereur, matérialisée par le rôle de Fontainebleau, n'intensifie pas l'enracinement de la conscription en Seine-et-Marne. Ainsi, de même que Napoléon n'a pas créé l'institution, mais en bénéficie tout en la façonnant – puis en la déformant – selon ses propres desseins, c'est parce qu'il incarne l'État à ce moment qu'il est obéi en matière conscriptionnelle, de même qu'auparavant le département a répondu favorablement aux appels d'hommes de la Révolution, au cours des diverses incarnations de celle-ci. La fidélité des Seine-et-Marnais va à l'État et non au régime.

Michel Roucaud, chargé d'études documentaires principal, Service historique de la Défense, docteur en histoire de l'université Paris I-Panthéon Sorbonne.

Aux origines de Saint-Cyr, l'école spéciale militaire à Fontainebleau (1803-1808) : « une école pour vaincre »

Cette communication portera sur les origines de l'ESM : les raisons de la création d'une école d'officiers d'armes de mêlée, du choix de Fontainebleau pour l'accueillir, et des raisons qui ont arrêté son déménagement en 1808. À travers des témoignages, le quotidien des élèves sera évoqué et nous nous intéresserons à la destinée de certains de ces « Bellifontains ».

Jacques-Olivier Boudon, professeur à l'Université Paris Sorbonne

Les prisonniers de guerre en Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire

La succession des campagnes militaires entre 1800 et 1815 conduit un flux quasi ininterrompu de prisonniers de guerre en direction de la France. Pour répartir la charge qu'ils font peser sur le pays, le gouvernement a décidé de les répartir le plus possible sur l'ensemble du territoire. La Seine-et-Marne ne fait pas exception. Au début de 1806 par exemple, elle abrite près de 2000 prisonniers autrichiens répartis entre Fontainebleau, Meaux et Melun. Chaque campagne suivante apportera son lot de prisonniers, Prussiens et Russes en 1807, Espagnols en 1808, Autrichiens en 1809 etc. On examinera dans cette communication, leurs conditions d'accueil dans le département, les relations entretenues avec la population locale, la manière dont certains ont été mis au travail dans l'agriculture, mais aussi sur le chantier du canal de l'Ourcq. On envisagera enfin leur retour dans leur pays d'origine sans omettre d'évoquer les quelques prisonniers qui choisissent de rester sur place et de s'y installer.

Christophe Beyeler, conservateur général du patrimoine chargé du musée Napoléon, château de Fontainebleau.

D'un château l'autre. Du musée des Souverains au palais impérial du Louvre au Grand musée Napoléon Ier au palais ex-impérial de Fontainebleau (1853-2028)

Né de la dation de la Famille impériale en 1979, le musée Napoléon Ier est aussi l'héritier indirect du Musée des Souverains implanté au Louvre sous Napoléon III. Il est engagé dans



Illustration : Statue équestre de Napoléon Ier à Montreau, photographie D. Buliot.

une redéfinition selon le prisme « la France et l'Europe sous l'œil et dans la main de Napoléon ». Il réexamine de même son champ de compétence chronologique, réévaluant l'apport du Second Empire (œuvres majeures telles que l'écritoire du grand cabinet des Tuileries envoyée à Fontainebleau en 1860) et mettant l'accent sur la filiation dynastique.

Cette refonte du musée Napoléon Ier s'opère par étapes : reconfiguration en 2018, remaniement en 2021, rotation continue au gré des générosités dans une « vitrine des donateurs » et redéploiement complet sur deux niveaux en 2028. Cette communication sera l'occasion de faire le point sur les 125 œuvres récemment acquises et mises en batterie pour le 5 mai 2021, et développera les pistes esquissées pour le redéploiement complet offrant une surface d'exposition doublée.

Bruno de Trémolles, château du Martroy.

Pierre Daru : mon meilleur administrateur

Pierre Daru (1767-1829), fut principalement durant l'Empire intendant général de la Maison de l'empereur, intendant général de la Grande Armée et ministre secrétaire d'Etat et donc un des plus proches collaborateurs de Napoléon. Ces différentes fonctions liées à une rare probité, une impressionnante puissance de travail, un sens de l'organisation exceptionnel et un caractère bien trempé ont créé entre Napoléon et Daru une proximité et intimité basées sur une grande confiance et une fidélité à toute épreuve. Ne disait-il pas de Daru qu'il valait un ministère tout entier ?

Sa correspondance avec l'Empereur était entreposée au château du Martroy en Seine-et-Marne jusqu'en 1958 avant d'être déposée aux Archives nationales.

Vincent Haegelé, directeur des Bibliothèques de Versailles.

Acteur, témoin et penseur de l'histoire : la campagne de 1814 vue par le général Pelet-Clugreau

La question de la mémoire historique des événements, qu'ils soient militaires ou autres, passe nécessairement par la présence de sources et celles émanant des acteurs sont essentielles. Les dernières décennies de recherches autour de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, ont montré l'importance des différentes sources dont disposent les historiens, mais aussi leur grande disparité. Les nombreux mémoires qui ont fleuri sous la Restauration et sous la Monarchie de Juillet peuvent être considérés comme autant de « mémoire réécrite », modifiée en fonction de la personnalité et des intérêts de leurs auteurs. Une grande partie de l'historiographie a utilisé ces mémoires, parfois avec discernement, parfois non, alimentant au passage la légende héroïque du Premier empire. Aussi, il est plus que nécessaire aujourd'hui de confronter les mémoires aux papiers plus immédiats, également conservés par les acteurs de l'histoire en mouvement et qui nous permettent de mieux saisir les particularités de celle-ci. La campagne de 1814, par son aspect tragique, est un bon exemple de confrontation de ces sources.

Olivier Plancke, professeur agrégé d'histoire-géographie, professeur relais aux Archives départementales de Seine-et-Marne.

Les yeux, les oreilles et le bras armé de Napoléon : la gendarmerie en Seine-et-Marne sous le Consulat et l'Empire

Création révolutionnaire, la gendarmerie est née en 1791 en lieu et place de la maréchaussée.

Réorganisée en 1798, puis en 1801 elle devient avec Napoléon un outil efficace du maintien de l'ordre, de la surveillance du territoire et du contrôle des populations.

Les fonds des archives départementales de Seine-et-Marne sont riches de documents permettant de replacer le gendarme et ses missions dans le paysage du département sous le Consulat et l'Empire. Lutte contre le brigandage, surveillance des routes et des marchés, contrôle des voyageurs, arrestation de délinquants et de criminels, poursuite des déserteurs sont le lot quotidien des brigades de gendarmerie. Les gendarmes circulent à cheval dans les campagnes, observent et écoutent les villageois, renseignent l'Empereur sur l'état d'esprit des habitants. Les rapports qu'ils adressent chaque jour au préfet sont précis et permettent de dresser, par l'étude des faits divers, le tableau de la société seine-et-marnaise sous le Consulat et l'Empire.

Laurent Refuveille, professeur agrégé d'Histoire, doctorant de l'Université de Lorraine.

Les élections en Seine-et-Marne à l'époque napoléonienne.

Loin d'être une simple farce, les élections à l'époque napoléonienne eurent un rôle qui mérite une réévaluation. Les procédés électoraux, que ce soient les référendums ou les élections de juges ou de divers représentants, ont laissé d'importantes archives et constituaient un élément important pour le pouvoir.

Il ne s'agissait pas de désigner des représentants, au sens politique du terme, mais d'obtenir un assentiment du peuple, par le suffrage qui est très vite devenu universel, et une coopération des élites par le biais de grands électeurs. La citoyenneté et la démocratie se trouvent ainsi dissociées.

En Seine-et-Marne, un département calme et coopératif, les élections donnèrent lieu à de vastes opérations, parfois longues, mais qui au final ne concernaient qu'une partie réduite des électeurs, avec une surreprésentation des élites et des fonctionnaires.

Au lieu d'analyser ces élections comme une parodie, il faut y voir un processus différent de construction de la modernité politique ; certes, non pas vers la démocratie représentative, mais par le biais d'élections régulières, avec la généralisation des urnes, et un code électoral globalement respecté, première base d'un État de droit.

Abbé Olivier Vatar, chanoine de la cathédrale de Meaux, vice-président de la bibliothèque diocésaine Guillaume Briçonnet.

Monseigneur Pierre-Paul de Faudoas, évêque de Meaux

De « bonne famille » gersoise, Pierre-Paul de Faudoas (1750-1824) était un humble et bon pasteur dans une lointaine province quand ses relations de famille et sa valeur personnelle le propulsèrent sur le siège

de Bossuet, à l'évêché de Meaux, aux portes du pouvoir impérial. Son immense diocèse comptait aussi la Marne et la ville de Reims, et sa tâche consista surtout à organiser ce vaste ensemble. Royaliste de cœur, il ne sera jamais un fidèle de Napoléon comme son prédécesseur Barral. Il fut surtout un évêque préoccupé de la déchristianisation de la Seine-et-Marne et de son manque criant de prêtres. Très doux dans son gouvernement sans être naïf, il sera apprécié de l'administration impériale. Homme de paix, il finit sa vie dans la piété et la charité.

Joseph Schmauch, conservateur en chef du patrimoine, directeur des Archives départementales de Seine-et-Marne.

Adrien Godard de Plancy : préfet de Seine-et-Marne et « dernier préfet de l'Empire »

Après son coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799), Bonaparte ressuscite les Intendants sous la forme des préfets. Dans le département, « *le préfet sera chargé seul de l'administration* » (loi du 28 pluviôse, an VIII). Doués du sens de l'État, couverts d'honneurs, les préfets de Napoléon, agents de l'absolutisme impérial, forgent une solide administration territoriale.

Ancien sous-préfet de Soissons, et préfet de la Doire en Italie, Adrien Godard d'Aucour de Plancy est nommé préfet de la Seine-et-Marne le 4 décembre 1810. Ce personnage est issu d'une vieille famille de Normandie, fixée en Champagne depuis le milieu du XVIII^e siècle. Il a accompli ses études à l'école militaire de Rebas en Seine-et-Marne. À Melun, il doit faire face à une disette en 1812, puis à la grande levée de conscrits des 8 avril et 10 octobre 1813. En 1814, aux côtés du général Chané et du général Pajol, il organise la défense du département, et assiste aux combats autour de Provins. Il se trouve à Fontainebleau lors des événements de l'abdication de Napoléon. Vrai modèle de conscience professionnelle, fidèle à la France et à son empereur, Adrien Godard de Plancy mérite le surnom de « dernier préfet de l'Empire ». Analyser le parcours d'un grand commis de l'État permet de comprendre ce qu'est l'administration d'un département – la Seine-et-Marne, à portée de regard de l'Empereur et de son gouvernement – dans la France du Premier Empire. Un tel objet d'étude oriente également la réflexion sur l'imbrication entre fonction politique de soutien du régime et incarnation d'une continuité administrative, laquelle permet une transition institutionnelle sans heurts lors des restaurations de 1814 et de 1815.

Marie Courtemanche, historienne, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Entre la gloire, l'union, et la mémoire, la politique du sacré sous Napoléon.

Au sortir de la Terreur et de la politique déchristianisatrice du Directoire, l'alliance du trône et de l'autel apparaissait improbable. En parvenant au pouvoir, Napoléon aura néanmoins réussi à rétablir la religion en sauvant conjointement la Révolution. Si le modèle issu du Concordat se révèle durable, c'est aussi parce qu'il s'inscrit dans le temps long de l'histoire où puisent les symboles et les mémoires. Jusque dans les tensions avec Rome, la restauration du culte catholique semble indissociable de la reconstruction d'un État monarchique.

Lydia Debar et Michel Porta, Association Mémoires de Blandy

Napoléon et le village de Blandy

À Blandy, la période de Napoléon a d'abord laissé l'empreinte de deux personnages épiques. Laurent Schobert, le général et baron d'Empire, venu y vivre sa retraite de 1816 à 1846, incarnant aux yeux des villageois les nombreuses campagnes napoléoniennes. Abdalla Dasbonne, le capitaine mamelouk, que le mariage avec une melunaise a conduit à acquérir une résidence dans le village.

La recherche du passé impérial blandinois conduit aussi à redécouvrir l'impact de la conscription, les pertes humaines causées notamment par les campagnes d'Espagne, de Prusse et de Russie, le poids des réquisitions et de la fiscalité, etc. Ce sont également les premières conséquences de réformes, telles celles du Code civil.

Charles-Eloi Vial, conservateur des bibliothèques, département des Manuscrits, Bibliothèque nationale de France.

Un autre regard sur l'intimité de l'empereur : Fontainebleau, lieu de mémoire napoléonien au XIX^e siècle

Avant même l'abdication de Napoléon en 1814, Fontainebleau attira de nombreux curieux, qui étaient pour la plupart davantage intéressés par l'occupant actuel du château que par les rois du passé. Le phénomène continua après la chute de l'Empire, avec le développement du tourisme en parallèle de l'occupation ponctuelle de la cour : Fontainebleau fut très tôt considéré comme un lieu de mémoire napoléonien, les appartements de l'Empereur, le salon de l'abdication et la cour des Adieux éveillant notamment l'intérêt du public, encore renforcé par la publication des mémoires de contemporains et des premiers travaux historiques sur l'Empire. Comme le remarqua la reine Hortense en 1831, le personnel du château demeura ainsi « *fidèle au souvenir de notre temps* », préparant et anticipant sur sa transformation en musée.

Jean Vittet, conservateur en chef du patrimoine, château de Fontainebleau

Que sont devenus les dessins d'architecture du château de Fontainebleau au temps de Napoléon ?

Entre 1804 et 1815, le château de Fontainebleau est l'objet d'intenses travaux d'architecture. Ceux-ci concernent en premier lieu la remise en état du palais délaissé depuis la Révolution. Passées les premières années consacrées à ces restaurations, les architectes de l'Empereur, Percier et Fontaine au premier chef, lui proposent des modernisations qui portent sur l'architecture monumentale ou le décor intérieur. Ces projets concernent notamment la reconstruction de la cour du Cheval blanc, l'Orangerie, les écuries, la galerie de Diane... Les dessins relatifs à ces projets, lorsqu'ils subsistent, sont répartis aujourd'hui entre le château lui-même, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale de France. Il convient de s'interroger sur les causes de cette dispersion et sur notre faculté de reconstituer aujourd'hui ce qu'a été l'activité architecturale du palais sous le Premier Empire.

Danièle Bullot, présidente de l'association Histoire, patrimoine et environnement valençois, administratrice de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins et déléguée pour Montereau et environs.

La mémoire napoléonienne à Montereau-Fault-Yonne

Le nom de Montereau-Fault-Yonne évoque généralement un épisode de l'épopée napoléonienne qui marqua, durant la campagne de France de 1814, une superbe victoire des armées impériales sur les coalisés européens ; ultime éclat des forces patriotiques que l'Empereur sut fédérer.

De ces quelques heures passées dans la ville, du 18 février après-midi au 20 suivant, que l'Empereur a rempli de sa présence, que reste-t-il ?

Plus que les événements liés aux combats de ce jour de victoire, connus puisque très largement relatés, commentés, disséqués, analysés, subsistent des indices liés à l'âme du grand homme dans ses gestes et ses paroles, bien qu'il ait qualifié Montereau d'horrible défilé, c'était la guerre, en d'autres temps peut-être... Subsiste ainsi une présence palpable par des objets symboles de l'instant ou commémoratifs mais également une autre, immatérielle disparue des regards, détruite par les guerres ou l'inconséquence... une suite de petits cailloux blancs qui éclairent les nuits de l'Histoire napoléonienne monterelaise à suivre tel le Petit Poucet.

Luc Duchamp, conservateur en chef du patrimoine, directeur du Musée, du Fonds ancien et des Archives de la Ville de Provins.

Des matériaux pour l'histoire de la Seine-et-Marne sous l'Empire : les manuscrits du bibliothécaire de la Ville de Provins, Nicolas Pasques (1744-1830)

Le Fonds ancien municipal de Provins possède plusieurs manuscrits autographes de l'abbé Nicolas Pasques, bibliothécaire de la Ville de 1792 à 1821. Également Secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture, sciences et arts de Provins, et avant tout témoin de son temps, il est l'auteur d'une Histoire abrégée de Provins illustrée, dont le dernier volume est consacré aux événements de la Campagne de France, de la Restauration et des Cent-Jours dans le secteur de Provins. On lui doit aussi une imitation du Dictamen metrificum de Bello Huguenotico de Rémi Belleau et Le Nouveau Pentateuque ou les Cinq Livres des Révolutions françaises, dans lesquels son enthousiasme puis son hostilité vis-à-vis de Napoléon Ier s'expriment tour à tour. Les bibliographes et les historiens des XIX^e et XX^e siècles ont jugé sévèrement les écrits de Pasques « dans lesquels on regrette de trouver si peu de respect pour les personnes et les convenances », selon les uns, et que les autres ont accepté d'utiliser pour leurs travaux, et même parfois d'éditer, mais « en laissant de côté les citations philosophiques et les réflexions politiques qui émaillent son récit ». Le moment semble venu de reconsidérer leur apport à l'histoire de la Seine-et-Marne sous l'Empire.

Marie-Pierre Rey, professeur, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

1814, le rôle de la Russie et d'Alexandre Ier dans l'abdication de Napoléon

Le 31 mars 1814, le tsar Alexandre Ier fait son entrée dans la capitale française, à la tête des troupes coalisées de la ville lumière, où il s'attarde six semaines jusqu'à la conclusion du traité de Paris. Il suit de très près les péripéties de l'abdication de Napoléon, intervenant dans ses modalités comme dans les dispositions du traité de Fontainebleau, avant de choisir bientôt un de ses plus proches hommes de confiance, le comte Chouvalov, pour escorter en toute sécurité l'empereur déchu jusqu'à l'île d'Elbe. Pourquoi un tel investissement personnel qui contraste avec l'attitude des autres souverains coalisés ? C'est à cette question que la contribution s'efforcera de répondre en revenant sur le rôle de la Russie et des Russes lors de l'abdication de 1814, à la lumière des objectifs patiemment et obstinément poursuivis par le Tsar depuis la campagne de 1812.

Olivier Varlan, Archiviste paléographe, agrégé et docteur en histoire, professeur d'histoire-géographie au lycée Faidherbe (Lille).

Le traité de Fontainebleau (avril 1814) : la seule négociation réussie de Caulaincourt ?

Dans la nuit du 30 au 31 mars 1814, alors qu'il vient d'apprendre la capitulation de Paris face aux troupes coalisées, Napoléon décide d'envoyer dans la capitale comme négociateur son ministre des Relations extérieures, Armand de Caulaincourt, duc de Vicence (1773-1827). Commencent pour ce dernier deux semaines d'allers-retours entre Paris, où domine alors le tsar Alexandre Ier, et Fontainebleau, où s'est installé Napoléon. Alors que l'abdication de l'empereur des Français apparaît rapidement inéluctable – sa déchéance est prononcée par le Sénat dès le 3 avril –, Caulaincourt doit négocier pied à pied avec les Alliés les clauses du traité, et, surtout, convaincre Napoléon de les accepter. Même s'il met fin au Premier Empire, le traité de Fontainebleau, signé le 11 avril 1814, peut être considéré comme une réussite diplomatique pour le duc de Vicence qui obtient notamment pour l'empereur déchu la souveraineté de l'île d'Elbe.



Illustration : Napoléon Bonaparte (1769 - 1821), acier, publié en 1868 gravure

2021
ANNÉE NAPOLEON

Fondation Napoléon
fondationnapoleon.org

WWW.NAPOLÉON-EN-SEINEETMARNE.FR

INFORMATIONS PRATIQUES :

Château de Fontainebleau :
Place du Général de Gaulle, 77300 Fontainebleau

Archives départementales de Seine-et-Marne :
248, avenue Charles Prieur, 77190 Dammarie-lès-Lys

Réservation préalable indispensable : dad@departement77.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT